

Douai , Le 10 Novembre 2022

Pile ou face et rien ne va plus !

Encore une fois le drame a été évité sur le pôle PSE de SEYSSES.

Après le drame de Perpignan où un agent a été réanimé sur son poste de travail, aujourd'hui c'est le pôle PSE qui en fait les frais.

La CFDT PÉNITENTIAIRE a déjà alerté dans un courrier à la DISP de Toulouse le 14 janvier dernier, sur la nécessité de renforcer de manière significative et urgente en nombre d'agents ce service et de doubler l'agent en service de nuit.

Dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 Novembre, une nouvelle étape est franchie. Un agent de contrôle centralisateur fait un malaise. Par miracle, il lui restera une dernière minute de lucidité pour appeler à l'aide.

Il sera secouru par les personnels du CP de Seysses. Le surmenage en est sûrement la principale raison.

La responsabilité civile et pénale de l'administration est engagée en cas d'infirmité ou de décès d'un personnel. Alors aujourd'hui, la CFDT PÉNITENTIAIRE pose la question : l'administration doit-elle attendre le décès d'un collègue pour prendre enfin les décisions qui s'imposent ?

La CFDT PÉNITENTIAIRE souhaite un prompt rétablissement à notre collègue.

La CFDT PÉNITENTIAIRE demande le renfort IMMÉDIAT de personnels sur le pôle en doublant l'agent en service de nuit.

La CFDT PÉNITENTIAIRE demande que les agents ayant porté secours à notre collègue soient récompensés par l'administration.

La CFDT PÉNITENTIAIRE engagera la responsabilité de l'administration en cas de nouvel incident pouvant mettre en péril la vie des agents.

Le bureau CFDT Pénitentiaire